

Affaires courantes

Jean-Yves Parent	Conseiller technique, Opération assurance-réseau
Pierre Létourneau	Chef, Administration, Planification et Analyse-réseau
Marcel Gonthier	Coordonnateur, Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre-réseau
Gérard Bélanger	Superviseur, Direction du développement de l'emploi-réseau
Donat Gollain	Directeur, Centre d'emploi du Canada (CEC) de Maniwaki
Lise Carle	Superviseur, Emploi, Maniwaki
Jocelyn Mantha	Superviseur, Assurance, Maniwaki
Chantal Mantha	Chef, Services administratifs, Maniwaki
Maurice Matte	Directeur, CEC de Gatineau
Céline Magnan	Surveillante, Emploi, Gatineau
Yves Bonneau	Chef, Services administratifs, Gatineau
Francine Bilodeau	Surveillante, Accueil et Renseignements, Gatineau
Richard Poirier	Directeur, CEC de Buckingham
Claudette Levis	Surveillante, Emploi, Buckingham
Louise Lafrance	Surveillante, Assurance, Buckingham
Francine Leguerrier	Chef, Services administratifs, Buckingham
Raymond Bourassa	Directeur, CEC de Hull
Nicole Desjardins	Directrice adjointe, CEC de Hull
Christiane Boulanger	Surveillante, Emploi, Hull
Paul Mongeon	Chef, Services administratifs, Hull
Mathilde Araujo	Surveillante, Assurance, Hull
Marthe Savoie	Surveillante, Emploi, Hull
Luc Laflèche	Superviseur, Enquêtes et Contrôle, Hull
Michel Laporte	Directeur, CEC de Campbell's Bay
Estelle Bernier	Surveillante, Info-centre, Hull
Serge Turbide	Directeur, CEC de Montréal
Yves Leroux	Superviseur, Valleyfield
Denis Simard	Superviseur, Assurance, Hull

Appendice 2

d) Dans le cadre de la nouvelle Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, une tribune nationale à l'intention des gestionnaires a eu lieu en octobre 1989, dans la région du Québec. À la suite de cette tribune, la région du Québec a décidé d'organiser une tribune sem-

blable à celle-là, en résidence, pour l'ensemble des superviseurs de la région du Québec. Les objectifs de cette tribune étaient comme suit:

— Permettre à chaque superviseur de bien connaître le rendement et l'évolution de la Stratégie.

— Assurer une compréhension adéquate des concepts et des principes de cette Stratégie et du mandat d'Emploi et Immigration Canada.

— Examiner les approches et les méthodes de mise en oeuvre par des échanges et des discussions sur les moyens possibles, en tenant compte des caractéristiques propres à chaque CEC.

— Permettre aux superviseurs de se familiariser avec les résultats des projets pilotes.

— Se tracer pour l'ensemble du réseau, un cadre et un échéancier pour la mise en oeuvre.

LES CONTRIBUTIONS OU SUBVENTIONS POUR DES SERVICES DE PROTECTION ANIMALE

Question n° 256 — Mlle Grey (Beaver River):

Le gouvernement a-t-il, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, versé des contributions ou des subventions à des organismes dont les buts et objectifs sont de faire connaître et de défendre les droits des animaux ou leur bien-être, ou qui sont chargés d'assurer des services de protection animale et, dans l'affirmative, pour chacun d'entre eux, quel est a) le nom de l'organisme, b) i) le montant versé de la contribution ou de la subvention, ii) sa raison d'être et iii) sa durée?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Environnement Canada n'a pas versé de contributions ni de subventions à des organismes dont les buts et objectifs sont de faire connaître et de défendre les droits des animaux ou leur bien-être, ou qui sont chargés d'assurer des services de protection animale.

L'INVASION DE PANAMA PAR LES ÉTATS-UNIS

Question n° 266 — Mme Hunter:

Le gouvernement a-t-il appuyé l'invasion de Panama par les États-Unis et, dans l'affirmative, a-t-il sollicité un avis juridique avant de prendre cette décision et, dans l'affirmative, a) auprès de qui, b) à quel moment, c) cet avis comportait-il des arguments (i) favorables et (ii) défavorables à l'invasion et, dans l'affirmative, quels étaient-ils?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le 20 décembre 1989, le Gouvernement du Canada a exprimé son soutien de l'action menée par les États-Unis au Panama pour les raisons suivantes: a) tous les efforts diplomatiques raisonnables et extraordinaires pour résoudre la crise au Panama par voie de négociation avaient échoué et b) l'assassinat d'un officier américain qui n'était pas de service et les menaces proférées à l'endroit des familles d'autres militaires avaient montré